

20) Ratification d'une dépense de 192.830. frs.CFA. représentant les honoraires dus à M. Gilbert AUDRY, pour divers travaux topographiques effectués en

Le Maire donne lecture du rapport :

" Messieurs,

Je vous demande de bien vouloir ratifier la dépense de 192.830. F CFA. représentant le règlement des honoraires dus à M.Gilbert AUDRY pour divers travaux topographiques effectués en 1963, savoir :

- au Chap. 815 -

- Aff. N° 1457 - terrain VALIANE, La Montagne....	60.400. F
- " " 518 bis - terrain Ancien Théâtre.....	11.000. "
- " " "	

- au Chap. 819 -

- Aff. N° 1388 - terrain DUFOURG.....	12.230. "
- " " N° 1465 - " RAMBANY -Chaudron.....	60.100. "
- " " N° 1426 - travaux d'implantation.....	
de calcul, de dessin et de rédaction de	
P.V. exécutés pour le bornage d'une par-	
celle de terrain cédée à la Commune de St-	
Denis par la S.I.D.R.....	48.500. "

192.830. F

Je mets la question aux voix ./.

Approuvé à l'unanimité.

*Approuvé*  
*St Denis, le 6 Mars 1964*  
*Le Maire*  
*Le Secrétaire Général*  
*Suppl. J. Anthonioz*